REGISTRE DES SOINS (REGISTRE D'INFIRMERIE)

Document confidentiel — accueil collectif de mineurs

Séjour / structure : _____ Dates du séjour : _____

Personne chargée du suivi sanitaire : _____ Direction : _____

À savoir

- Notez tous les soins, y compris les petits soins faits pendant une activité ou une sortie, et notamment les traitements médicamenteux (art. R. 227-9 du Code de l'action sociale et des familles ; arrêté du 20 février 2003, art. 2).
- Le registre est tenu par la personne chargée du suivi sanitaire, sous l'autorité de la direction, qui veille à sa confidentialité (arrêté du 20 février 2003, art. 3) : rangez-le avec les fiches sanitaires, hors de portée.
- « Suite donnée » : parents prévenus, avis médical, appel au 15, retour en activité, surveillance…

Date et heure	Enfant (nom, prénom)	Motif, observations	Soin donné, médicament (nom, dose)	Suite donnée	Soin fait par (nom, signature)

REGISTRE DES SOINS (suite)

Date et heure	Enfant (nom, prénom)	Motif, observations	Soin donné, médicament (nom, dose)	Suite donnée	Soin fait par (nom, signature)

REGISTRE DES SOINS (suite)

Date et heure	Enfant (nom, prénom)	Motif, observations	Soin donné, médicament (nom, dose)	Suite donnée	Soin fait par (nom, signature)

REGISTRE DES SOINS (suite)

Date et heure	Enfant (nom, prénom)	Motif, observations	Soin donné, médicament (nom, dose)	Suite donnée	Soin fait par (nom, signature)

SUIVI DES TRAITEMENTS

Une ligne par médicament et par horaire. Chaque jour, la personne qui donne le traitement inscrit ses initiales et l'heure. Un traitement non donné se note aussi, avec la raison (refus, oubli, enfant absent). Ordonnance obligatoire ; médicaments rangés sous clé, dans leur emballage d'origine.

Enfant	Médicament	Dose	Heure prévue	Jour 1 __/__	Jour 2 __/__	Jour 3 __/__	Jour 4 __/__	Jour 5 __/__	Jour 6 __/__	Jour 7 __/__